

Examen d'accès au Centre régional de formation professionnelle d'avocats

Dossier d'inscription pédagogique Liste des pièces à fournir et dépôt des dossiers

Pièces à fournir pour la constitution du dossier :

- La fiche de renseignement avec une photo d'identité.
- Le formulaire du choix des matières.
- Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport.
- Une photocopie du diplôme* (ou attestation de réussite) de Master 1 en droit ou d'un titre équivalent**.

** **Si vous êtes en cours d'obtention du Master 1** (ou Master 2 en cas d'équivalence), la date limite de dépôt des photocopies de diplôme (ou d'attestation de réussite) est fixée au **1^{er} août 2024** (cachet de la poste faisant foi).*

*** **Pour les étudiants de l'Institut d'Études Politiques**, l'obtention du Master 2 en droit est requise pour se présenter à l'examen d'accès au Centre régionale de formation professionnelle d'avocats. Par conséquent, la soutenance du mémoire validant le diplôme doit être accomplie au **1^{er} août 2024** au plus tard. Veuillez prendre vos dispositions quant à la date de délivrance de votre diplôme.*

Dépôt des dossiers :

Uniquement par voie postale en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante

Institut d'Études Judiciaires
Dossier d'inscription pédagogique
Faculté de Droit, 1 place
d'Athènes
67045 STRASBOURG CEDEX

Date limite de dépôt : le 31 décembre 2023 (cachet de la poste faisant foi).

**AUCUNE DÉROGATION NE SERA ACCORDÉE POUR LES DOSSIERS HORS DELAIS
LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS TRAITÉS**